



## Compte-rendu

### Conseil municipal du 24 août 2020 Séance n°4

Sur convocation du Conseil en date du 17 août 2020, l'an deux mil vingt, le 24 août à 20h30, le Conseil municipal de la ville de Le Louroux s'est réuni à la salle des fêtes, 12 rue Nationale à Le Louroux, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Eric DENIAU, Maire.

#### **Présents : 13**

DENIAU Eric, BERGOUGNOUX Sébastien, VERSTIJNEN Cécile, USAL Gilbert, COLLET Carole, FIERVILLE Didier, MAURY Magali, BARREAU Emilie, KNEZEVIC Erwan, VANDER MOTTE Elisabeth, CADU David, BOQUET Marie-Claude, FILLON Clément.

#### **Absent excusé : 1**

BAZILLAIS Arnaud

#### **Arrivée en cours de séance : 0**

#### **Procuration : 1.**

REES Philippe donne procuration à Mme VANDER MOTTE Elisabeth.

#### **Secrétaire de séance : VERSTIJNEN Cécile**

Monsieur Eric DENIAU ouvre la séance en procédant à l'appel des membres de l'assemblée. Il indique que le quorum est atteint.

### **Affaire n°1 : DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE - GROUPEMENT DE COMMANDES Autorisation de signer les accords-cadres**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 12 décembre 2019 créant le groupement de commandes pour l'équipement en réserves d'eau incendie souples et les travaux de terrassement et d'aménagement extérieur (clôture et portail).

Monsieur le Maire propose d'attribuer les accords-cadres aux entreprises suivantes qui ont présenté les offres économiquement les plus avantageuses :

- Lot n°1 – travaux de terrassement et aménagements extérieurs – VERNAT TP – 7 rue du bon raisin – BP 252 – 37600 Loches
- Lot n°2 – fourniture et pose de la citerne souple incendie – KIPOPLUIE – ZAC de Mios - 5 rue des Boupeyres - 33380 MIOS

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

.../...

**Affaire n°2 : DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE - GROUPEMENT DE COMMANDES**  
**Autorisation de signer les bons de commande**

Monsieur le Maire indique que les accords-cadres ont été attribués aux entreprises VERNAT TP (lot n°1) et KIPOPLUIE (lot n°2), et que le montant estimé des travaux pour la commune de Le Louroux s'élève à 27.989,94 € H.T. soit 33.587,93€ TTC.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les bons de commande suivants :

- Lot n°1 – travaux de terrassement et aménagements extérieurs – VERNAT TP – 7 rue du bon raisin BP 252 – 37600 Loches, aux prix unitaires figurant dans le bordereau des prix unitaires, et pour un montant estimatif de 16.057,86 € soit 19.269,43 € TTC.
- Lot n°2 – fourniture et pose de la citerne souple incendie – KIPOPLUIE – ZAC de Mios - 5 rue des Boupeyres - 33380 MIOS, pour les prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires, et pour un montant estimatif de 11.932,08 € H.T. soit 14.318,50 € TTC (PSE Tapis de protection non retenu).

Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Affaire n°3 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LOCHES SUD TOURAINE**

Les membres désignés sont :

- en qualité de membre titulaire M. CADU David
- en qualité de membre suppléant Mme BARREAU Emilie

La présente délibération sera notifiée à la communauté de communes Loches Sud Touraine.

Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Affaire n°4 : VENTE MATERIEL AU RESTAURANT LA TABLE DU PRIEURÉ**

La mairie de Le Louroux vend au restaurant la table du Prieuré le matériel mis à disposition de l'établissement à hauteur de 17.073,33 € HT soit 20.488 € TTC.

Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Affaire n°5 : CREATION D'UNE COMMISSION TRANSPORT COMMUNAL**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de créer cette commission composée de 4 membres. Les membres désignés sont les suivants : Mme BARREAU Emilie, M. USAL Gilbert, M. FILLON Clément, M. FIERVILLE Didier.

Pour : 14  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Monsieur le Maire clôt la séance à 22h15.**

Le Maire

Eric DENIAU